

# Rapport

**D'ENQUETE SUR LES RELATIONS CONFLICTUELLES ENTRE  
LES POPULATIONS RIVERAINES DES PARCS NATIONAUX ET LES ELEPHANTS**



Face aux attaques fatales des éléphants, aux pertes importantes agricoles suite aux dégâts des cultures vivrières, à la famine qui sévit parmi les victimes, le silence sur le drame qui se joue dans une immense indifférence n'a que trop duré.

**AGISSONS ENSEMBLE POUR DES SOLUTIONS DURABLES**

# Table des Matières

<b>Introduction</b> .....	10
<b>I. Contexte historique de création des aires protégées</b> .....	13
I.1. Aires protégées et conservation de l'environnement.....	13
I.2. Les aires protégées à l'épreuve de la croissance démographique ----	14
Le Tableau 1 : Répartition des aires protégées dans les régions septentrionales du Cameroun .....	15
<b>II. Etat des lieux des conflits hommes-éléphants</b> .....	16
II.1. Nombre de ménages affectés et superficies dévastées .....	17
Tableau 2 : Nombre de ménages victimes des dégâts par Diocèse .....	17
Tableau 3 : Superficies détruites par Diocèse .....	17
II.2. Dégâts sur les cultures .....	18
Tableau 4 : Typologie des cultures détruites en hectare dans le Diocèse de Yagoua .....	18
Tableau 5 : Typologie des cultures détruites en hectare dans le Diocèse de Maroua-Mokolo .....	19
Tableau 6 : Typologie des cultures détruites en hectare dans l'Archidio- cèse de Garoua .....	19
III.3 Périodes d'incidence des dégâts .....	20
Tableau 7 : Période d'incidence du passage des éléphants dans le Diocèse de Yagoua. ....	20
Tableau 8 : Période d'incidence du passage des éléphants dans le Diocèse de Maroua-Mokolo .....	20
Tableau 9 : Période d'incidence du passage des éléphants dans l'Archidiocèse de Garoua .....	20
II.4. Autres types de dégâts enregistrés .....	20
Tableau 10 : Autres dégâts enregistrés .....	21
<b>III. Localités affectées</b> .....	22
Tableau 11 : Les zones les plus affectées par les dégâts des éléphants..	23
<b>IV. Méthodes d'atténuation</b> .....	24
IV.1. Les savoirs locaux .....	24
Tableau 12 : Savoirs locaux .....	25
IV.2. Les méthodes dites modernes .....	26
<b>Conclusion</b> .....	27
<b>Annexes</b> .....	28



# Abréviations

**CDD** : Comité Diocésain de Développement

**CDJP** : Commission Diocésaine Justice et Paix

**CEDC** : Centre d'Etude de l'Environnement et de  
Développement au Cameroun

**CODAS-Caritas** : Comité Diocésain de Développement  
des Activités Sociales et Caritas

**Ha** : Hectare

**SNJP** : Service National Justice et Paix

**SP (Sorgho)** : Sorgho de Saison Pluvieuse

**SS (Sorgho)** : Sorgho de Saison Sèche

**T** : Tonne

**UICN** : Union Internationale pour la Conservation  
de la Nature

**ZIB** : Zone d'Intérêt Biologique

**ZIC** : Zones d'Intérêt Cynégétique



## Equipe de travail du rapport d'enquête

Ce rapport a bénéficié des contributions des organisations ci-dessous représentées par leurs responsables :

**CDJP Maroua-Mokolo** : Père Luc TAKAYE

**CDJP Yagoua** : Jean-Paul BADAWE

**CDJP Garoua** : Me Dona Moula

**Service d'agriculture du Diocèse de Maroua-Mokolo** : Etienne MAMOUDOU

**Service d'agriculture du Diocèse de Yagoua** : David HARANGA

**Service d'agriculture de l'Archidiocèse de Garoua** : Passale MULLER

**Coordination du CODAS-Caritas de Yagoua** : Fabio MUSSI

**Conseil technique** : Dr Crépin WOVE, Enseignant à l'Université de Maroua

Le travail de coordination de ce projet d'enquête a été placé sous la responsabilité du **Service National Justice et Paix du Cameroun (SNJP)**, représenté par David BAYANG

# Typologie des usages traditionnels et modernes pratiqués par les populations pour faire face aux ravages des éléphants

## **Prières collectives et pratiques magiciennes :**

Les populations, en raison de leurs croyances s'en remettent à Dieu et à des forces surnaturelles afin qu'ils puissent intervenir mystiquement pour protéger leur champs et empêcher l'intrusion des éléphants dans leurs champs.

## **Tapage des tambours ou tonneaux vides, par les bruits sonores :**

Les populations utilisent le sifflet ou tout instrument faisant du vacarme pour éloigner les éléphants de la zone sollicitée par eux.

## **Jet de pierres et des bâtons sur les éléphants :**

À la vue des éléphants s'approchant de leurs champs, les populations leur jettent des pierres et des morceaux de bâtons pour les intimider et les amener à rebrousser chemin.

## **Brûlures des excréments des chèvres et des bouses de bœufs dans les champs :**

Les populations brûlent les excréments des chèvres et des bœufs dans leurs champs pour parfumer les plantes des mauvaises odeurs afin de les rendre nauséabondes et dégoûtantes pour les éléphants.

## **Organisation de la surveillance nocturne des champs par les populations :**

Les populations s'organisent en comité de vigilance pour surveiller leurs champs pendant la nuit et repousser ainsi les éventuelles incursions des éléphants.

## **Chasse aux animaux :**

Certaines personnes armées de flèches, de lances ou de toute autre arme s'en prennent aux éléphants qui s'approchent de leurs plantations.

## **Feux de brousse et la fumée de bois de chauffe :**

Les populations allument des grands feux autour de leurs plantations afin de produire des nuages de fumées qui dissuaderont les éléphants et les

empêcheront de s'approcher des champs.

### **Construction de haie :**

Les populations construisent des clôtures en bois autour des plantations/champs pour empêcher les éléphants d'y pénétrer.

### **Fixation de la statue à la forme humaine dans les champs :**

À l'aide de vieux vêtements et d'objet solides, les agriculteurs fabriquent des statues en forme humaine qu'ils fixent de part et d'autre dans leurs champs pour donner aux l'éléphant l'impression de la présence réelle des personnes humaines

### **Abandon des champs :**

Les populations quittent leurs champs les plus vastes et plus fertiles éloignés du village au profit des parcelles surexploitées plus proches des habitations.

### **Abandon de l'activité agricole :**

Fatiguées des destructions massives des éléphants, certaines personnes choisissent d'abandonner purement et simplement l'activité agricole.

### **Migrations des agropasteurs :**

Pour éviter d'être victime des ravages des éléphants, certains agropasteurs choisissent soit de se déplacer définitivement vers d'autres localités, soit de déplacer leurs activités agropastorales vers des zones moins exposées aux attaques des éléphants

### **Refoulement des éléphants vers les aires protégées :**

Alertés de la présence des éléphants autour de leurs champs par les populations, les éco gardes s'organisent pour les repousser en les conduisant vers l'intérieur des parcs ou des réserves.

### **Tirs de sommation pour disperser les éléphants :**

À l'approche des troupes d'éléphants vers les plantations ou vers des zones habitées, Les populations et/ou les éco gardes armés de fusils tirent en l'air pour dissuader les éléphants et les disperser.

### **Usage de la bouse au piment :**

Les agropasteurs fabriquent un épandage à base d'excréments des mammifères ruminants et du piment moulu qu'ils répandent autour des

champs pour éloigner les éléphants.

### **Battues administratives :**

Les autorités administratives organisent des opérations collectives de chasse et de refoulement des éléphants afin de les éloigner des champs ou des zones habitées ou d'éliminer ceux qui sont trop agressifs.

## **Elephant : Parlons-en !**

L'éléphant est l'un des mammifères les plus intelligents qu'il puisse exister sur terre. On lui a attribué la célèbre expression « avoir une mémoire d'éléphant ».

Son mode de vie s'est construit autour de sa mémoire. Les éléphants qui vivent dans nos Parcs nationaux (Waza, Bouba-Ndjidda, Bénoué) se déplacent en troupes constitués pour la grande majorité de femelles et leurs petits. Les groupes familiaux sont souvent composés de 10 à 20 sujets. L'ainé des femelles avance en tête de la troupe. Elle est celle qui décide du parcours et montre à chacun des autres membres du troupeau tous les points d'eau connus.

L'éléphant a besoin chaque jour d'ingurgiter près de 100 à 250 litres d'eau d'un coup avec sa trompe. L'éléphant n'hésite pas à déplacer même sur de longues distances afin de se nourrir puisqu'il peut s'alimenter jusqu'à 80 km d'un point d'eau.

Les relations entre les éléphants membres d'un même troupeau sont très étroites. En cas de blessure ou de maladie, les congénères apportent leur soutien, leur aide.

C'est donc tout naturellement que le mode de vie de cet animal pique notre curiosité et nous interroge sur ses habitudes relationnelles qui sont proches de l'être humain.

Notons enfin, que les éléphants gaspillent énormément de nourriture puisqu'ils écrasent et arrachent plus qu'ils ne consomment en réalité.

## Avant-propos

Une dizaine de personnes ont été tuées par des éléphants dans les zones de conservation de Waza, de la Bénoué et de Bouba Ndjidda durant ces cinq dernières années. Ces zones sont peuplées d'environ 1 000 éléphants, qui ont été responsables de deux fois plus d'agressions d'humains que les félins dans les années 2 000.

En plus des pertes en vies humaines, on compte plusieurs autres ravages imputables aux éléphants dans les régions septentrionales du Cameroun. Des milliers d'hectares de cultures sont dévastés chaque année, laissant sur le carreau plusieurs centaines de familles sévèrement frappées par la famine ainsi que des milliers d'enfants sans scolarisation, ceci faute de moyens financiers provenant généralement de la vente des productions agricoles. Bien plus, les incursions des éléphants et les dévastations des plantations entraînent de sérieuses modifications des écosystèmes sur les zones tampon des Parcs nationaux de cette partie du Cameroun.

Chaque année, plus de 1 000 familles vivant en périphérie des aires de conservation perdent en moyenne 70% de leurs cultures vivrières uniquement à cause des ravages des éléphants.

La destruction de la végétation naturelle autour des aires protégées et, dans certains cas, la disparition totale des zones tampons ont souvent obligé les éléphants à se réfugier dans les exploitations agricoles voisines et à se nourrir de ces champs cultivés. Dans d'autres cas, la sécheresse et les bouleversements des écosystèmes du milieu naturel des éléphants conduisent ces pachydermes à rechercher des aliments alternatifs marginaux. Ce phénomène est d'autant plus répandu que le développement et l'expansion des zones cultivées sont particulièrement intenses dans la périphérie des aires protégées.

Pendant 2 ans, les CDJP et les Services diocésains d'agriculture des Diocèses de Maroua-Mokolo, Yagoua et Garoua ont minutieusement et méthodologiquement mené une enquête dans 173 villages, 21 arrondissements et 05 Départements. Plus de 300 personnes ont été interrogées, des données ont été collectées, des documents et rapports des différentes administrations concernées ont été exploités pour parvenir à faire le point sur la situation actuelle du conflit Homme/Eléphant autour des parcs

nationaux dans ces diocèses.

De cette situation, il en ressort que les populations voisines des aires protégées font face à plusieurs facteurs exogènes préjudiciant leurs activités agricoles tels que la sécheresse, les inondations, la rareté des espaces cultivables. Cependant, les attaques des éléphants restent les plus dommageables puisqu'elles empêchent ces agriculteurs de jouir paisiblement du fruit de leurs travaux champêtres, les plongeant ainsi dans la précarité et l'indigence.

Face à cette situation où la plupart des paysans sont incapables de traiter eux-mêmes le problème des dégâts d'éléphants, on se serait attendu à ce que l'Etat, garant de la sécurité et du bien-être de ses populations, saisisse le problème à bras le corps en adoptant des mesures de protection des biens de ces agriculteurs afin de garantir une cohabitation pacifiques avec les éléphants ou alors de limiter considérablement leurs dégâts, ou même encore en proposant des compensations.

Or, dans ces zones fauniques, on assiste plus au renforcement des mesures de protection des animaux sauvages et des éléphants en l'occurrence, qu'à celles des populations et de leurs plantations. L'intensification de cette protection se justifie certes par la menace d'extinction qui pèse sur cette espèce, mais ne doit cependant pas se faire au détriment de la survie l'espèce humaine. Telle est d'ailleurs le souhait de Dieu le Créateur qui a voulu que l'Homme « ...domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux des champs et toutes les bêtes sauvages et les reptiles qui rampent sur la terre » (Gén 1, 26).

Il devient donc urgent pour les autorités publiques de faire face à leurs responsabilités en recherchant des solutions au conflit entre les hommes et les éléphants. Ces solutions devant nécessairement passer par l'adoption des mesures écologiques visant à garantir la disponibilité en quantité suffisante et la diversité des sources alimentaires dans les aires protégées afin de limiter la sortie des éléphants de ces zones. Et en cas de destruction des plantations, un mécanisme de compensation des pertes agricoles subies doit être appliqué pour pallier aux besoins alimentaires des populations victimes et garantir ainsi un minimum de sécurité alimentaire et des personnes dans ces localités déjà très handicapées par la pauvreté.

**Mgr Faustin AMBASSA NDJODO**

*Archevêque de Garoua*



# Introduction

La Province ecclésiastique de Garoua est géographiquement située dans l'ancien Grand-Nord et comprend les diocèses de Ngaoundéré, Garoua, Maroua-Mokolo et Yagoua. La population est en majorité constituée des ethnies Guiziga, Moudang, Mousgoum, Massa, Toupouri, Peuhl, Fali, Ndi, Guidar, Mboum, dont la plus part sont chrétiens. Les principales activités de ces peuples reposent sur l'agriculture de subsistance avec une seule culture de rente (le coton), l'élevage, l'artisanat et le petit commerce en raison de sa richesse et de la diversité en termes de ressources naturelles. Dans l'année, ces populations consacrent environ 90% de leur temps à ces activités constituant la base de leur économie. Mais, cette richesse en ressources ne profite pas à ces populations. C'est pourquoi, ces régions septentrionales constituent le peloton de tête des zones les plus pauvres du Cameroun. En plus du fait que ces populations doivent faire face à la baisse drastique du niveau de fertilité de ses sols agricoles, à la dégradation de la qualité de ses zones de pâturage, elles connaissent également la résurgence de certaines épizooties (la peste porcine africaine), des sécheresses récurrentes, des inondations, des invasions acridiennes et aviaires et des dégâts des pachydermes. Ces éléments renforcent la spirale sans fin du cercle de la pauvreté. Au vu du niveau de précarité de ces populations, le coût des intrants, des semences, des animaux de race, des poussins de race, etc) est prohibitif. Dès lors, les productions agropastorales parviennent à peine à satisfaire aux besoins nutritionnels de la famille. L'excédent rarement dégagé est cédé à des commerçants véreux dont la spéculation constitue leur sport favori.

Pour faire face aux dépenses/besoins de la famille, les agriculteurs sont obligés d'augmenter les superficies. Cette augmentation ne pourra se faire indéfiniment. Les zones mises en défens sans consultation des populations et de façon souvent autoritaire sont sans cesse violées. La région du Nord à elle seule compte trois (03) parcs nationaux et 27 Zones d'Intérêt Cynégétique (ZIC). Ces aires protégées de la région du Nord couvrent plus de 40% de la superficie totale de la région. Celle de l'Extrême-Nord compte trois importants parcs nationaux et une vingtaine de réserves forestières. Mais ces aires protégées sont devenues en quelque sorte comme des « garde-manger entourés par la faim ». C'est dire que les parcs et les réserves



de la région ecclésiastique de Garoua sont tellement convoités par des populations affamées de terres agricoles et pastorales. Cet état de choses engendre de nouveaux conflits :

- L'augmentation du nombre de conflits agriculteurs/éleveurs ;
- Le nombre exponentiel des cas de litiges fonciers ;

Les évènements de 2009 à Gaban dans le Mayo-Kani situé au sud du Parc National de Waza et de juillet 2016 à Sakdjé, localité jouxtant le parc national de la Bénoué révèle la naissance d'un nouveau type de conflit : conflit agriculteur/Conservation et éleveur/Conservation. En effet, les populations et les élites du village de Gaban ont en date du 03 septembre 2009 saisi le Préfet du Mayo-Kani pour faire état de la destruction de leurs champs par des éléphants, hypothéquant ainsi leurs productions et par conséquent leur sécurité alimentaire et la mise sur pied d'un cadre de concertation des pouvoirs publics-populations en vue de la prévention de ce sinistre qui devient récurrent . Tandis que qu'à Sakdjé, une rixe a éclaté entre les écogardes appuyés par les forces de maintien de l'ordre et les populations locales. Les responsables du Parc National de la Bénoué avaient décidé de détruire les exploitations agricoles ayant pour motivation l'empiètement de la réserve par les populations. Ces nouveaux conflits se trouvent exacerbés par les dégâts de la faune sauvage. De ces dégâts, les plus importants et impressionnants sont proportionnels à la taille du coupable : l'éléphant. Le conflit Homme/Eléphant met à mal la sécurité alimentaire, la sécurité des biens et des personnes dans les régions septentrionales du Cameroun.

## Méthodologie

Plusieurs entrées méthodologiques ont servi pour la rédaction de ce rapport. Des données écrites ont été collectées auprès de plusieurs instances dont l'administration en charge de la faune, les autorités administratives où des correspondances des populations sinistrées, des enquêtes menées sur le terrain par les services agricoles du CODAS-Caritas et du CDD, les rapports des délégations d'arrondissement, les données démographiques issues du dernier recensement de 2005, les données exploitées par la personne ressource basées sur la documentation de l'Ecole de faune de Garoua, du CEDC, de l'UICN, les rapports des délégations des forêts et faune, de l'agriculture et de la protection de l'environnement, et les observations (les zones à risque, les constats de dégâts, les couloirs de migration, et les données iconographiques. Les résultats des enquêtes menées, la combinaison et la confrontation de toutes les données écrites et orales ont permis d'élaborer le présent rapport qui donne l'état des lieux du conflit Homme/Eléphant dans les diocèses de Garoua, Yagoua et Maroua/Mokolo et les solutions développées par les populations pour enrayer le phénomène.

---

<sup>1</sup> Rapport d'activités de la Délégation Régional du Ministère de l'Agriculture et du développement rural de 2009.

# I. CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CREATION DES AIRES PROTEGEES DES REGIONS SEPTENTRIONALES

## I.1. Aires protégées et conservation de l'environnement

Les aires protégées de la partie septentrionale ont été créées pour la plupart vers les années 1930 par l'administration coloniale. Pour l'administration coloniale, ces aires protégées contribuent au maintien de la diversité biologique et des processus écologiques essentiels à la vie. Elles permettent l'évolution dynamique des espèces sauvages à l'intérieur du processus de la sélection naturelle, et ce, à l'abri des pressions et des perturbations anthropiques. Elles procurent des bénéfices écologiques de première importance, comme la production d'oxygène, la création et la protection des sols, l'absorption et la réduction des polluants, l'amélioration des conditions climatiques locales et régionales, la conservation des nappes aquifères, la régularisation et la purification des cours d'eau. Au vu de ces multiples fonctions et de l'importance à ne plus démontrer, le gouvernement postcolonial a continué à densifier le réseau des aires protégées et à tracer les couloirs de migration des animaux sauvages. C'est ainsi que de nombreuses aires protégées ont été aménagées et encadrées par divers textes réglementaires.

Seulement, les politiques coloniales de conservation de l'environnement se sont accaparées de vastes étendues de terres destinées à la protection de la faune et de la flore. Des terres qui appartenaient à des communautés villageoises suivant le code coutumier où elles en tiraient les ressources nécessaires à leur subsistance. En réalité, les classements des aires protégées n'ont pas tenu compte du partage rationnel entre l'espace à protéger et l'espace cultivable nécessaire pour une population en expansion. Comme signalé ci-haut, les régions septentrionales comptent un nombre important d'aires protégées, mais, aucun plan de gestion des espaces n'existe jusqu'à ce jour, encore moins des plans d'aménagement des parcs fonctionnels.

Bien plus, la mise en place des aires protégées n'a pas été précédée et/ou suivie d'actions d'accompagnement telles que l'amélioration des terres cultivables, l'évaluation des besoins des populations, l'évaluation de leurs

modes alimentaires et de vie qui devraient permettre aux aires protégées de jouer pleinement leurs rôles à la fois écologique, économique, social et culturel. On constate plutôt que les arrêtés de classement et les différentes lois forestières ont mis l'accent sur la protection des terres comme seule et unique finalité. Ce qui a occasionné le déguerpissement suivi de l'expropriation des populations vivant sur ces territoires de leurs champs, des pâturages, des zones de chasse et des points d'eau.

## **1.2. Les aires protégées à l'épreuve de la croissance démographique**

La population humaine autour des Parcs Nationaux a cru depuis ces dernières années, conduisant à de nouvelles occupations de l'espace, ce qui signifie destruction de l'habitat de la faune. Les résultats de l'enquête démographique au Cameroun effectuée de 1962 à 1964 donnent au Nord-Cameroun une population de 1 266 000 habitants. Quant aux données du deuxième recensement général de la population du Cameroun de 1987, elles donnent 1 855 678 habitants à la seule Province de l'Extrême-Nord, soit environ 600 000 habitants de plus que les résultats du Gand-Nord de 1987, la classant au rang de la Région la plus peuplée de la partie septentrionale. Ces chiffres ont presque doublé avec les résultats du dernier recensement de 2005 qui donnent à l'Extrême-Nord un total de 3 111 792 habitants pour une densité de 90,8 habitants/Km<sup>2</sup> (3ème RGPH, 2005 : 40). L'analyse combinée de l'évolution des chiffres de ces différents recensements permet d'apprécier la pression démographique dans le septentrion camerounais. Cette forte démographie en zone rurale comme en zone urbaine a engendré une demande accrue d'espace et de ressources. Les aires protégées, les couloirs de migration animale et les zones tampons ont constitué des points d'attraction pour créer de nouveaux villages, de nouveaux champs et des lieux de pâturages.

Cependant, cette situation a provoqué des incompréhensions, des révoltes et des comportements prédateurs, du fait de la frustration liée à la confiscation de leurs ressources. C'est ainsi que de plus en plus les aires protégées font l'objet de multiples convoitises de la part des braconniers, de défricheurs, voire des mouvements rebelles et de forces armées. Ainsi, au lieu d'être un moteur du développement économique des régions qui sont rurales à plus de 90%, les aires protégées sont devenues des domaines où divers conflits se manifestent. D'une part, l'accroissement humain et l'augmentation des troupeaux d'animaux se sont accompagnés du

rapprochement des champs de culture dans les réserves, l'on a observé des incompréhensions entre l'administration en charge de la faune et les populations locales. D'autre part, les animaux dans leur processus migratoire en quête de ressources causent des dommages aux activités agropastorales et exposent ainsi ces populations locales à la précarité et à la famine. Ces aires protégées sont disséminées sur l'ensemble du territoire avec des superficies variables. Pour ce qui est de la partie septentrionale, le tableau ci-dessous indique les différentes aires protégées de la province ecclésiastique du Nord.

**Tableau 1 : Présentation de la répartition des aires protégées dans les régions septentrionales du Cameroun**

Régions	Parcs nationaux	Zic	Zones de chasse à gestion communautaire	Zib	Réserves forestières
ADAMAOUA	02 Mbam & Djerem et une partie de Bouba Ndjidda	0	0	0	0
NORD	03 Bénoué, Faro et Bouba Ndjidda	27	04	01	0
EXTREME-NORD	03 Waza, MozogoNgokoro et Kalamaloué	0	0	0	Kalfou, Zamay, Laf, Mayo-Iouti
<b>Total</b>	<b>08</b>		<b>04</b>	<b>01</b>	<b>04</b>

Il ressort de ce tableau que les régions septentrionales totalisent à elles seules 08 parcs nationaux soit 38,89% des parcs nationaux au Cameroun. Les conditions ayant prévalu au moment de la création de ces aires protégées sont dépassées dans le contexte actuel. Il s'agissait entre autres de :

- La faible densité de population ;
- D'un effet de mode après les indépendances ;
- La place prépondérante de l'écotourisme dans l'économie nationale.

Aujourd'hui, cet environnement a connu une évolution marquée par :

- Croissance galopante de la population ;
- Paupérisation criarde de la population surtout celle vivant en zone rurale ;
- Baisse de la fertilité des sols agricoles couplée au renchérissement

- des coûts des engrais de synthèse ;
- Baisse des recettes liées à l'écotourisme du fait de la situation sécuritaire dans ces régions.

Ces éléments combinés aux effets négatifs des changements climatiques ont poussé les populations à valoriser les terres « mises en défens » de façon autoritaire. Ce qui engendre divers conflits entre l'homme et l'éléphant.

## II. ETAT DE LIEUX DES CONFLITS HOMMES/ELEPHANTS

### II.1. Manifestations des conflits

La Province ecclésiastique de Garoua connaît depuis plus d'une décennie la pénétration des éléphants dans les zones d'habitation humaine. Pendant la saison pluvieuse, les espaces sont inondés et ces animaux sont obligés de sortir des parcs à la recherche des espaces exondés. En saison sèche, les mares situées dans les parcs sont asséchées, ce qui oblige également les pachydermes à se déplacer. Dans leurs mouvements divers, ces pachydermes détruisent des cultures, s'attaquent aux provisions alimentaires et endommagent les sources d'eaux, les barrières ou d'autres structures humaines, tuant ou blessant par occasion les habitants. Il existe peu de cultures que ces éléphants ne soient capables de manger. Ils consomment à peu près toutes sortes de céréales cultivées, les légumineuses, les fruits et même les cultures commerciales comme le coton et les arachides. Ils sont très attirés par les fruits sauvages comme les jujubes, les feuilles comme celles de Balanites qui bordent les plantations de ces villages. Ces pachydermes cherchent souvent les champs où les plantes sont encore jeunes ou dans les plantations bien en état de maturité. Les conséquences sont entre autres, le pillage des champs de culture et des espaces de pâturage, situations engendrant la famine, la disette et la précarité, les pertes de sommeil, la peur, les risques de morsure de serpent, les piqûres des moustiques et d'autres insectes dangereux pour la santé pendant la surveillance des champs. Les paysans se considèrent à tort ou à raison comme des victimes et en retour, ripostent par des techniques agropastorales et de chasse intensive qui compromettent davantage l'équilibre des populations d'éléphants et diminuent leur espace vital.

Les accidents physiques causent également de graves blessures et entraînent la mort d'homme. Les éléphants peuvent s'attaquer aux personnes pendant les voyages ou lors de la protection de leurs biens (champs et bétail) comme ce fut le cas en 2015 à Goulourgou dans l'arrondissement de Wina où une dame a perdu la vie en voulant sauver sa plantation de sorgho. A défaut des statistiques complètes sur les morts causés par les éléphants, on peut se rapprocher des services compétents pour se faire une idée. Cette situation malencontreuse aggrave le degré de vulnérabilité des populations surtout dans un contexte où aucun cadre légal n'existe pour la protection et l'indemnisation des victimes.

## II.2. Nombre de ménages affectés et superficies dévastées

Le Tableau 2 donne l'ampleur du phénomène dans trois Diocèses. Il ressort de ce tableau que le Diocèse de Yagoua, couvrant trois départements (Logone & Chari, Mayo Danay et Mayo Kani) et comptant deux parcs nationaux et une réserve, subit de plein fouet les conséquences du passage des éléphants et se classe en tête parmi les diocèses les plus touchés.

**Tableau 2 : Nombre de ménages victimes des dégâts par Diocèse (2014-2015)**

Régions	Diocèse	Nombre de ménages	Nombre d'individus
Extrême-Nord	Yagoua	1 543	6 519
	Maroua/Mokolo	98	950
Nord	Garoua	250	2 250
<b>TOTAL</b>		<b>1 891</b>	<b>9 719</b>

Source : Enquête conduite par les organisations diocésaines sur les lieux des dégâts

**Tableau 3 : Superficies détruites par Diocèse (2014-2015)**

Régions	Diocèses	Superficie (en hectare)
Extrême Nord	Yagoua	1 962, 25
	Maroua-Mokolo	171, 5
Nord	Garoua	170, 75
<b>Total</b>		<b>2 304, 5</b>

Source : Enquête conduite par les organisations diocésaines sur les lieux des dégâts

Il faut noter que ces statistiques sont en deçà de la réalité, par ce que la plus part des dégâts causés par les éléphants se passent la nuit et parfois certaines informations ne sont pas portées à l'attention de nos informateurs dont les moyens de déplacement sont limités pour couvrir toutes les zones sinistrées.

### II.3. Dégâts sur les cultures

Certaines études démontrent que les cultures vivrières seraient riches en sels minéraux et ce sont ces sels qui attireraient les animaux en l'occurrence les éléphants. Ces derniers raffolent le maïs, le Sorgho, le Fonio etc. Les tableaux ci-dessous nous montrent l'ampleur des dégâts.

Tableau 4 : Typologie des cultures détruites en hectare dans le Diocèse de Yagoua (2015)

Spéculations	Maïs	Sorgho SS	Arachide	Niébé	Cotonnier	Manioc	Fonio	Riz	Sorgho SP	Sésame
Superficie (Ha)	250,75	737,25	67,00	388,75	13,00	13,75	34,5	2,5	368,45	67,00
Rendement moyen (T/Ha)	1	0,8	0,85	0,85	1,2	3	1	4	1,2	0,5
Production escomptée (Tonne)	250,75	589,8	56,95	330,44	15,6	41,75	34,5	10	442,14	33,5

Source : Délégation départementale du MINADER du Mayo Danay

Dans le Diocèse de Yagoua, les céréales sont les spéculations les plus détruites. Plus de 1 356 Hectares de céréales (maïs, sorgho, fonio, riz) ont été détruits par les pachydermes. Ces spéculations constituent la base de l'alimentation des populations de ce Diocèse. Le net à perdre est de l'ordre de 1.500 tonnes de céréales. Sur la base des sondages effectués dans la zone, un ménage de sept personnes consomme en moyenne 100 kg de céréales par mois. Les pertes enregistrées représentent les besoins alimentaires de 15 mois pour un ménage moyen dans la zone.

**Tableau 5 : Typologie des cultures détruites en hectare dans le Diocèse de Maroua-Mokolo (2015)**

Spéculations	Maïs	Sorgho SS	Niébé	Cotonnier	Manioc	Sorgho SP
Superficie (Ha)	1	113,5	11	0,5	2	43,75
Rendement moyen (T/Ha)	1	0,8	0,85	1,2	3	1,2
Production escomptée (Tonne)	1	90,8	9,35	0,6	6	52,5

Source : Enquête conduite par le CDD auprès des victimes et sur les lieux des dégâts

La tendance des cultures détruites dans le Diocèse de Maroua/Mokolo est identique à celle de Yagoua.

**Tableau 6 : Typologie des cultures détruites en hectare dans l'Archidiocèse de Garoua (2015-2016)**

Spéculations	Maïs	Sorgho SS	Niébé	Arachide	Pastèque	Sorgho SP
Superficie (Ha)	45	70,5	3,25	12,75	1,25	38
Rendement moyen (T/Ha)	1,8	1	1	1,2	4	1,2
Production escomptée (Tonne)	81	70,5	3,25	15,3	6	45,6

Source : Enquête conduite par le CODAS-Caritas de Garoua auprès des victimes et sur les lieux des dégâts

En plus des dégâts causés par les éléphants, ces populations doivent faire face très souvent aux inondations et/ou des trous pluviométriques qui mettent à rude épreuve la satisfaction de leurs besoins physiologiques. Dès lors, les populations doivent chercher des activités complémentaires. On assiste alors au développement de la vente du bois de chauffe et du charbon dans les aires protégées, se faisant ainsi au détriment de la protection de l'environnement.

Une attitude d'une vie de famille

## II.4. Périodes d'incidence des dégâts

L'origine des conflits entre les riverains des parcs nationaux des Régions du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun, est liée à l'augmentation de la population riveraine autour des aires protégées. Cette augmentation de la population autour des parcs nationaux et réserves forestières a entraîné un manque de terres cultivables et ceci accompagné de la pauvreté des sols en éléments nutritifs. Les agriculteurs pour atteindre leur objectif d'avoir de bon rendement essayent donc de cultiver au-delà des limites à eux réservées et empiètent sur l'habitat naturel des éléphants.

Pour faire face aux destructions des cultures vivrières, les populations riveraines des parcs nationaux, ont souvent pris l'initiative d'améliorer les techniques anti- incursions et des patrouilles ont été organisées dans les champs par des « surveillants ». Mais le conflit humains-éléphants a donné lieu à des répercussions économiques élevées pour les agriculteurs en raison des dégâts occasionnés aux cultures et réduisait la production agricole.

**Tableau 7 : Période d'incidence du passage des éléphants dans le Diocèse de Yagoua**

Date	Février 2016	Mai 2016	Juin 2016
Importance	4,73%	90,34%	1,88%

**Tableau 8 : Période d'incidence du passage des éléphants dans le Diocèse de Maroua-Mokolo**

Date	2010	2013	2014	2015
Importance	2,67%	20%	22,67%	53,33

**Tableau 9 : Période d'incidence du passage des éléphants dans l'Archidiocèse de Garoua**

Date	2009	2011	2015
Importance	23%	41,2%	35,8%

## II.5. Autres types de dégâts enregistrés

Avant les années 1970, la pluviométrie avait permis le maintien jusqu'à la fin des saisons sèches de petites mares qui, d'habitude, sont asséchées à partir du mois de mars. Et les mouvements des éléphants se faisaient aux alentours des aires protégées. Après cette période, les variations météorologiques ont influencé le débit et les régions septentrionales ont

connu une période sèche parfois dès le mois de novembre. C'est ainsi qu'avec l'assèchement des mares et rivières, les éléphants se sont lancés dans une migration vers des endroits écologiquement riche en eau et en nourriture. C'est dans leurs mouvements migratoires en quête de l'eau et de nourriture qu'ils entrent en conflit avec l'homme.

Outre les dégâts sur les cultures, le passage des troupeaux d'éléphants n'épargne pas les zones habitées. C'est ainsi qu'on assiste à des attaques directes sur les bœufs, à la destruction des herbes conservées sous forme de foin s'attaquant ainsi aux réserves alimentaires du bétail. Ils détruisent les mares d'abreuvement artificielles qui conservent l'eau en saison sèche pour le bétail. Les activités de pêche sont également perturbées. Pendant leurs mouvements vers les points d'eau, les éléphants rencontrent des canaux de pêche qu'ils piétinent et détruisent en renvoyant la terre à l'intérieur de ceux-ci. Ce qui empêche l'eau et le poisson de circuler dans les mares. Les éléphants s'attaquent souvent au grenier des paysans installés sur leurs couloirs. Cette partie du Cameroun a également souffert du grand banditisme et souffre encore du phénomène de terrorisme avec la montée du fondamentalisme religieux dont Boko-Haram. Il faut également relever que la corruption, le détournement des aides aux sinistrés, l'expropriation des terres des plus pauvres, les violences faites aux femmes et aux enfants de la rue, les conflits agropastoraux, la migration des populations, l'avancée du désert, le réchauffement du climat, les mauvaises productions agricoles, l'analphabétisme des filles, le chômage des jeunes sont autant des pratiques courantes qui sévissent dans cette Province ecclésiastique.

**Tableau 10 : Autres dégâts enregistrés**

Dégâts	Assèchement de mare	Troubles de mare	Destruction des greniers
Prévalence	1,23%	42,45%	6%

Source : Enquête conduite par les organisations diocésaines sur les lieux des dégâts

Un troupeau en déplacement vers un point d'eau



### III. LOCALITES AFFECTEES

Les dégâts et le nombre de victimes dans les régions septentrionales sont illustratifs de la gravité de l'incidence des éléphants sur l'économie et sur les sociétés.

Le tableau ci-après indique les villages les plus touchés par le conflit Homme/éléphant et il place le Diocèse de Yagoua en tête des zones plus affectées par les dégâts causés par les pachydermes



**Tableau 11 : Les zones les plus affectées par les dégâts des éléphants**

Régions	Diocèses	Départements	Arrondissements	Villages	Nbre de villages		
Extrême Nord	YAGOUA	Mayo Danay	Yagoua	Tcherféfé, Doundouarassou, Mbaldi, Mass-Gaya, Foulouwana, Colomoudouma, Bessessing, Djafgadjé, Zanyao, Djenneng, Gaingalang, Barouki, Dibetsou, WouroDabang, Dantchikop, Miguou, Danay	17		
			Kaikai	Bankaya, Sadamakou-Gavra, Magayel, VagadaLougou, Kamas, Dédegué, Mihao, Madalam, Mbouktang, Meringue	10		
			Vélé	Vélé, Guémé, Goyonte, Ngumaye, Virigue, Gabaray	06		
		Logone et Charé	Wina	Goulougou, Djondou, Touba, Kamaya, Djangankounou, Telkous, Titchéou	07		
			Maga	Maga, Guiridik	02		
			Kalfou	Kalfou, Gologbeswé, Golojobo, Guinane, Blemchemé, Daba, Djorquel, Guémé, Baga, Gôbio, Daoda, Bougay, Kouro, Lokoro, Falé, Daouda, Guinare, Koro-koro	18		
		Makary	Guéré	Djougoumta marché, Dathao	02		
			Makary	Maldi	01		
			Kousséri	Lakta	01		
		Nord	MAROUA-MOKOLO	Mayo Kani	Kaélé	Kaélé, Léré, Lara Boboyo, Pételé, Zaglian, Gaban-Zashin, Gaban-Isselle, Doyang, Gazaro, Cambour, Kliguim	12
					Moutourwa	Moutourwa, Foulou, Moussourbuk, Mayel-Guinadij, Moulva, Baïjara, Tahai, Zibou, Borongo, Tchéléou, Mindji, Makassa, Mourour, Mizao(Midjivi), Zouzou, Djagara, Pélené, Zassini, Magada, Tchéléou	20
					Taïbon	Dziguilao, Dourmrou, Saadon	03
Bénoué	Guidiguis			Lamaré, Kourbi	02		
	Moulvoutaye			Moulvoutaye, Kolar, Kobbo, Blambalé Gadjja, Koré, Banka-Modi, Dangan, Bourfoum, Ouro-Biri, Daram, Lawang, Wibiwa, Matchoué, Bangmiguiri, Lougoudouo, Dojiré, Kektén, Fotami.	19		
	Mindif			Mindif, Doyang, Gaban, Gadjajé, Bobora, Bembel, Mendéou, Dir	09		
Diamaré	Bogo			Mogon(c'est un secteur de la Paroisse de Founangoué du Diocèse de Maroua-Mokolo et qui dépend de l'arrondissement de Mindif du Département de Mayo-Kani)	10		
	Dargala			Bogo, Baïda, F'adaré, Dargala, Petit, Abouli, Kayewo, Borak'Kérané, Boudou, Keltin	02		
	Lagdo			Dargala, Yoldéo	08		
MAYO-REY	Touroua			Naari, Mayo Bocki, Yagadi, Burkina, Wouro-kaka, Mboumécijé, Wouro-André, Nelbi	02		
	Ngong			Lougoundjé, Dagué	01		
	Tcholliré			Ouganda	02		
Totaux des unités administratives affectées	GAROUA	Mayo-Rey	Maïning	Taparé, Gaba	18		
			Touboro	Maïning, Bononda, Makiro, Bollohoucié, Majrom, Biéjé-gandaye, Goitam, Waoula 1 et 2, Andoum, Kamaajé 1 et 2, Djénaïdjou, Moutouk-fronitière, Mbongo, Mayo-Djarendi, Koulioumbou.	13		
			Mafaré.	Toubouro, Elephant, Phacochère, Bliougui, Ouro-Massara, Matama, Golombalé, Yanli, Habaga, Hatijam, Flaye, Ouro-Djodi,	195		

Source : Synthèses des travaux de Wowé Crépin en 2015 et des données du CODAS-Caritas de Yagoua en 2016

Les éléphants dans leurs mobilités donnent l'impression de se retrouver simultanément dans plusieurs localités à la fois. C'est ainsi que dans certaines localités on retrouve, de façon quasi permanente, l'action destructrice de ces animaux. Depuis 2010, ces conflits sont concentrés dans le Mayo-Danay où certains villages dans les arrondissements de Kalfou, Yagoua et Wina sont régulièrement touchés. Mais ces mouvements vers le sud du Parc National de Waza exposent toutes les populations installées ou non dans les couloirs des éléphants. Le tableau ci-dessus renseigne sur plusieurs villages touchés dans le diocèse de Yagoua. Le Diocèse de Maroua-Mokolo dont certains villages se trouvent installés sur les corridors de migrations vers le Logone se trouve exposé aux dégâts des pachydermes.

La population d'éléphants du Parc national de Bouba-Ndjidda a considérablement baissé depuis 2012. Année où près 300 éléphants ont été massacrés et tués pour leur ivoire. Face à l'accroissement de la demande en Asie, la hausse du braconnage a fait diminuer considérablement l'effectif des éléphants dans ce Parc frontalier à la République du Tchad. Ces chiffres révèlent le sort vraiment alarmant de cette espèce.

Depuis le braconnage massif de 2012 les destructions se sont limitées uniquement dans le village Bononda (Arrondissement de Madingrin).

## **VI. METHODES D'ATTENUATION DES CONFLITS HOMME-ELEPHANTS**

Il existe deux types de méthode d'atténuation des conflits hommes/éléphants.. La méthode basée sur les savoirs locaux et la méthode issue des connaissances nouvelles.

### **VI.1. Les savoirs locaux**

Concernant les savoirs locaux, les populations locales, victimes des conflits hommes-éléphants font appel à leur ingéniosité pour développer des stratégies d'adaptation et de résolution de ces conflits, en puisant dans leur génie culturel des savoirs dits locaux. Il en existe une gamme variée de ces savoirs qui se traduisent par :

- les prières collectives et pratiques magiciennes,
- le tapage des tambours ou tonneaux vides, par les bruits sonores (sifflet ou tout instrument faisant du vacarme),
- le jet de pierres et des bâtons sur les éléphants,
- les brûlures des excréments des chèvres et des bouses de bœufs dans les champs,
- l'organisation de la surveillance nocturne des champs par les populations,
- la chasse aux animaux,
- les feux de brousse et la fumée de bois de chauffe,
- la construction de haie/clôture en bois autour des plantations/champs,
- la fixation de la statuette à la forme humaine dans les champs,
- la production de la lumière à travers les lampes torches,
- l'abandon des champs plus vastes et plus fertiles éloignés du village au profit des parcelles surexploitées plus proches des habitations.
- l'abandon pur et simple de l'activité agricole.
- les migrations des agropasteurs.

Et comme les paysans sont conscients des limites de ces méthodes, aujourd'hui, des produits toxiques sont utilisés dans les champs comme moyen de protection et méthode de chasse domestique.

**Tableau 12 : Savoirs locaux**

Savoirs	Recours aux feux	Vacarme	Epouvantail	Battue
Importance	60%	60%	40%	20%

*Source : Enquête conduite par les organisations diocésaines auprès des victimes*

## IV.2. Les méthodes modernes

Pour ce qui est des savoirs nouvellement acquis, il faut relever :

- Le refoulement des éléphants vers les aires protégées,
- Les tirs de sommation pour disperser les éléphants,
- Usage de la bouse au piment,
- Les battues administratives.

L'ensemble de ces méthodes reste inefficace devant l'ampleur du phénomène et du danger qu'encourent les populations agropastorales dont les actions sont handicapées par les textes protégeant les éléphants et les engagements du Cameroun dans les organisations internationales de protection de l'environnement, notamment celle des espèces menacées comme les éléphants.



Instruments rudimentaires utilisés par les populations pour repousser les éléphants.  
Photo : David Bayang. Madingrin 2010.

## Conclusion

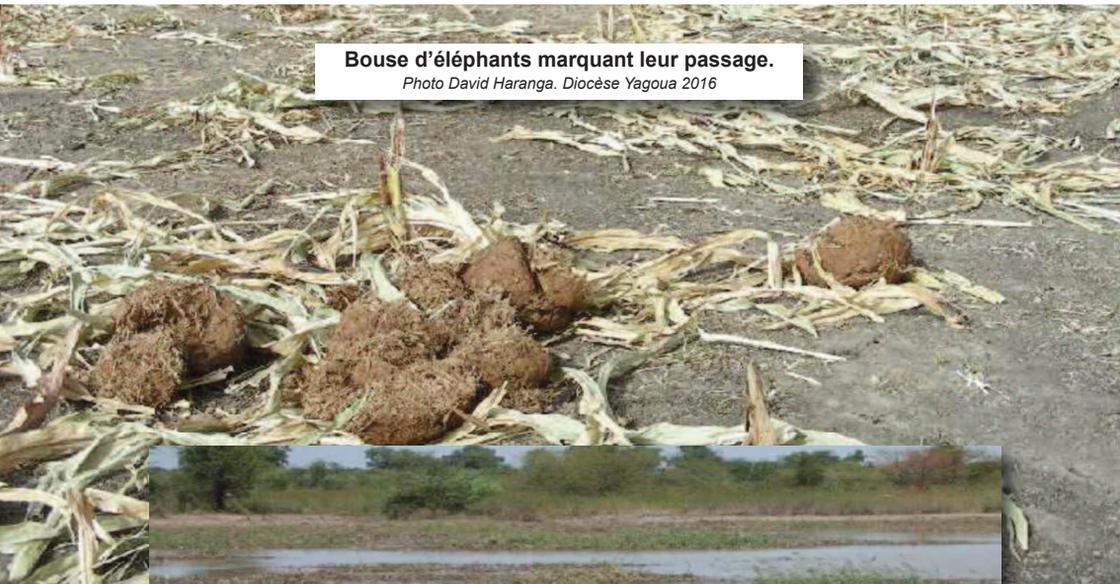
La Province ecclésiastique de Garoua est en proie aux dégâts que causent les pachydermes. Ces conflits ont été aggravés par les effets des changements climatiques, la réservation de vastes espaces pour la conservation, à la croissance numérique des hommes et la demande accrue en ressources naturelles ainsi qu'à la diminution de l'habitat naturel. Au fil des temps, la problématique des conflits homme-éléphant est devenue plus préoccupant dans cette partie du Cameroun en raison de ses impacts sur l'économie à l'échelle des ménages impactés par ce phénomène. Du fait des dégâts qu'ils engendrent sur l'homme et sur ses activités, les conflits hommes-éléphants provoquent la colère des communautés et créent des situations de vulnérabilité. Les paysans ont recours à leurs croyances ancestrales pour trouver des causes religieuses aux sinistres. Ils procèdent à la garde des champs, à l'usage du feu et de la fumée, aux récoltes précoces et à diverses autres formes de savoirs locaux. Quand ils se rendent compte que tous ces moyens sont inefficaces, ils abandonnent les activités agropastorales et migrent vers d'autres endroits pour être à l'abri de ces phénomènes. Même les tirs de sommation et les battues administratives des éléphants dangereux effectués par l'administration en charge de la faune ne soulagent pas la douleur des populations riveraines des aires protégées, parce qu'ils ne sont que sporadiques et inefficaces. Les agropasteurs sont donc contraints d'intégrer la présence des éléphants dans leurs systèmes de production. Parce qu'on est en droit de conclure que la Province ecclésiastique de Garoua est loin d'être épargnée par ces problèmes posés par la conservation et que les réflexions sur cette problématique sont loin d'être épuisées. Mais quelques actions de solidarité à l'égard des sinistrés de la part des pouvoirs publics et privés, de la société civile et de certains organismes nationaux et internationaux demeurent un impératif pour un monde juste et soucieux de la valeur d'une vie humaine.

## Annexe

### Comment les populations font-elles face à l'adversité des éléphants ?

#### Cas des riverains du Parc national de Waza

Depuis mai 2010, les éléphants ont détruits autour du Parc national de waza plus 15 000 hectares de cultures variées (Sorgha, maïs, niébé, sésame, riz etc).



**Bouse d'éléphants marquant leur passage.**

*Photo David Haranga. Diocèse Yagoua 2016*



**Image de mares asséchées après le passage des éléphants.**

*Photo David Haranga. Diocèse Yagoua 2016*



Tombe d'une victime arrachée à la vie par un troupeau d'éléphant.

*Photo Jean-Paul Badawé, 2016*

### Récit des attaques fatales successives dans le village Lakta

Le 16 janvier 2017, alors qu'il effectuait la garde de son champ de Sorgho dans le village de Lakta, à quelques encablures de la ville de Kousseri (Département du Logone et Chari) qu'Alamine Mahamet Rabeh a été tué par des éléphants.



Le champ du défunt dévasté par les éléphants. *Photo 2016*

Avec l'assèchement des mares, des cours d'eau qui traversent le Parc national de Waza et la montée de la température ambiante, les éléphants ont choisi de se déplacer vers la réserve Kalamaloué à la recherche d'un espace un peu plus clément. Sur le chemin de cette migration saisonnière, le troupeau d'éléphants va prendre possession des fruits du champ de Alamine. Ce dernier a tenté de refouler ces pachydermes de son champ. Cet acte va lui coûter la vie. Les éléphants se sont acharnés sur lui.

Agé de 33 ans, Alamine Mahamet Rabeh était marié à 2 femmes et Père de 7 enfants. La deuxième femme serait enceinte d'un 8ème enfant.



**Les orphelins apeurés d'ALAMINE MAHAMET RABETH.**

*Photo 2017*



**Le domicile du défunt.** Photo 2017



**Le domicile du défunt.** Photo 2017



**Le domicile du défunt.** Photo 2017

Le 25 janvier 2017, Adoum Goudja a trouvé la mort dans un affrontement avec un groupe d'éléphants. Adoum a voulu s'opposer aux destructions de son champ par les éléphants quand ces derniers se sont lancés sur lui pour mettre un terme à ses agitations. Cette confrontation s'est soldée avec la mort de Adoum.

Agé de 45 ans, il laisse derrière lui 10 enfants et 02 veuves.

Précisons qu'en 2013, à Maldi (Arrondissement de Makary dans le Département du Logone et Chari) des éléphants avaient tué Bernard Doume en le surprenant dans son champ.

### **Le directeur d'une école publique tué par des éléphants à l'Extrême Nord**

**Jean Claude HOULI**, directeur de l'école publique de Yaraye dans l'arrondissement de Vélé, département du Mayo-Danay, région de l'Extrême-Nord, a trouvé la mort dans la nuit du 28 au 29 mai 2017 à quelques pas de son domicile sis au quartier Goulmoun à Guinane.

Selon ses proches, il retournait chez lui après un tour à moto. Mais au niveau de Guinane centre, il a eu une crevaison et a décidé de mettre sa moto en sécurité chez l'une de ses connaissances pour continuer le trajet à pied, vu que son domicile n'était plus éloigné. Il choisit alors d'emprunter un raccourci qui mène à son domicile et c'est chemin faisant qu'il se retrouve nez à nez avec un troupeau d'éléphants qui venait de perdre un éléphant, heurté par un camion remorque. Pas de chance pour Jean Claude HOULI qui sera agressé par les pachydermes qui vont lui briser les jambes et la tête.

Le corps sans vie de la victime sera retrouvé le lendemain matin 29 mai, et déposé à la morgue de l'hôpital régional de Yagoua.

## Actions villageoises visant à éloigner les éléphants des champs de maïs, de sorgho etc



Saupoudrage du piment sur les abords des champs



Piment appelé « Tat-tassé »



Séance de remise de céréales aux victimes des dégâts par le CODAS-Caritas de Yagoua



---

**SERVICE NATIONAL JUSTICE & PAIX  
CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CAMEROUN  
BP 1963 YAOUNDE – CAMEROUN**

---



**Mars 2017**